

FINALISTE AU TITRE DE CLD DE L'ANNÉE 2012

Au congrès annuel de l'Association des CLD du Québec à Shawinigan, le CLD de la région de Rivière-du-Loup s'est vu reconnaître pour l'ensemble de ses efforts déployés pour le développement économique local, au cours de l'année 2011, en étant parmi les 3 finalistes au titre de CLD de l'année, prix d'excellence en développement local.

Le jury était composé de représentants d'Investissement Québec, de Desjardins, de la Fondation Canadienne des Jeunes Entrepreneurs (FCJE), des Fonds locaux de solidarité FTQ et du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).



Suzie Loubier, directrice générale de l'ACLQ,
Marie-Josée Huot, directrice générale du CLD,
Robert Lefebvre, président de l'ACLQ.



DES LAURÉATS RÉGIONAUX

C'est le jeudi, 3 mai dernier, que se tenait à Sayabec, le Gala régional du Concours québécois en entrepreneuriat. Rappelons que les projets des huit MRC du Bas-Saint-Laurent se retrouvaient en compétition afin de déterminer quels projets allaient représenter la région à Québec lors de la finale nationale. Les projets en provenance du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup ont, encore une fois, fait très belle figure lors de cet événement. Deux d'entre eux se sont distingués en se voyant remettre des prix régionaux fort convoités.

En effet, dans le volet « Création d'entreprise », monsieur Martin Hivon, propriétaire de l'entreprise **Aviation MH inc.**, a remporté le premier prix régional dans la catégorie Services aux individus. Une bourse de 1 200 \$ accompagnait cet honneur. C'est le projet de la **Coopérative de solidarité Santé Saint-Hubert** qui s'est le plus distingué lors de cette soirée en se voyant remettre trois (3) prix. Tout d'abord, ce projet s'est vu décerner les grands honneurs dans la catégorie entreprise d'économie sociale. Par la suite, le projet a remporté un prix coup de cœur, d'une valeur de 2 500 \$, remis par la firme Mallette. Le tout n'allait pas s'arrêter là, car les administrateurs présents, messieurs Pierre Soucy et Béatrix Morin, ont vu le projet remporter une bourse de 2 000 \$ pour le meilleur projet présenté dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent. Fait à noter, c'est la première fois depuis la création du Concours, il y a maintenant quatorze ans, qu'un projet en provenance d'une MRC se voyait décerner trois prix lors d'un gala régional pour des prix totalisant 5 700 \$.

Soulignons, en terminant, que ces récipiendaires régionaux se retrouveront à la grande finale nationale qui se tiendra à Québec le 20 juin prochain. Nous leur souhaitons, bien évidemment, la meilleure des chances.

DES INITIATIVES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette chronique du CLD est réalisée afin de mettre en valeur les entreprises de la région qui s'ouvrent à la pratique des principes du développement durable. Précisons que le développement durable reconnaît le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. Ces principes seront de plus en plus présents dans la réalité quotidienne des entreprises.

CENTRE COMMERCIAL RIVIÈRE-DU-LOUP : UN CENTRE COMMERCIAL ÉCO RESPONSABLE

Le Centre commercial Rivière-du-Loup démontre, depuis plusieurs années, son engagement envers l'environnement et son désir réel de se surpasser pour en faire un centre ÉCO RESPONSABLE où il fait bon magasiner. En effet, l'établissement est certifié Niveau 3 BOMA BEST et certifié Niveau 2 ICI ON RECYCLE.



En premier lieu, le Centre commercial Rivière-du-Loup est reconnu depuis novembre 2010 « Vert et responsable » BOMA BEST, attestant qu'il est géré selon des pratiques d'excellence environnementale. Le Centre est détenteur de la certification Niveau 3 de la norme environnementale **Boma Best**, sur une échelle de 4 niveaux, telle que définie par l'Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles du Canada (BOMA BEST). Depuis 2008, plusieurs changements importants ont permis au Centre commercial de se hisser parmi les plus hauts standards environnementaux au Canada. L'évaluation est faite à partir de questionnaires qui comportent six volets dont l'énergie, l'eau, la réduction des déchets et le site, les émissions atmosphériques effluentes, l'environnement

intérieur et le système de gestion environnementale.

Par ailleurs, le Centre commercial s'est également vu décerner, en janvier 2012, l'accréditation **niveau 2 – Mise en œuvre** du programme ICI ON RECYCLE, délivrée par la société d'État Recyc-Québec. Celle-ci reconnaît les efforts notables du Centre commercial pour ses actions menées en faveur de la réduction à la source, du réemploi, du recyclage et de la valorisation des matières résiduelles.



Concrètement, cela représente plusieurs réalisations :

- ⊕ 84 % de l'éclairage des aires communes est à haut rendement énergétique;
- ⊕ 56 % des unités de climatisation sont à haut rendement;
- ⊕ Le Centre possède un système centralisé qui contrôle les unités de climatisation, le chauffage des entrées et l'éclairage des aires communes;
- ⊕ Le panneau d'affichage de l'enseigne lumineuse extérieure est au led;
- ⊕ Le taux de récupération se maintient à 47,7 %;
- ⊕ Les robinets des salles de toilette sont munis d'aérateurs pour réduire la consommation d'eau;
- ⊕ Installation de Purell et de savon mousse pour réduire la consommation d'eau causée par le nettoyage des mains;
- ⊕ Récupération de certains matériaux lors des aménagements locatifs;
- ⊕ Système de récupération des huiles usées de nouvelle génération;
- ⊕ L'ancien compacteur à déchet a été remis à neuf pour faire du recyclage des matières PVM (papier, verre, métal et plastique);
- ⊕ Installation de 4 poubelles de récupération pour les PMV;
- ⊕ Récupération des portes et fenêtres lors de l'aménagement des bureaux administratifs.

Toutes ces mesures ont permis au Centre commercial Rivière-du-Loup de monter dans l'échelle des niveaux de reconnaissance environnementale, et la participation de tous les locataires est mise à contribution pour faire du Centre commercial un établissement de plus en plus **vert**.

Employeurs

VOUS VOULEZ DIMINUER LE TAUX DE ROULEMENT DE VOTRE PERSONNEL

Dans la situation actuelle de la rareté et pénurie de la main-d'œuvre qui va aller en s'aggravant, les employeurs ont intérêt à mettre en place des mesures de conciliation travail-famille qui ont des effets positifs sur l'attraction et la rétention de celle-ci au sein de leur organisation.

En effet, un sondage effectué en 2012 révèle que la présence de mesures de conciliation travail-famille est un critère considéré par 60 % des personnes dans la décision ou non de conserver leur emploi actuel. Ces actions agissent aussi sur l'augmentation de la satisfaction et de la motivation au travail des employés ce qui contribue à un meilleur climat de travail et à une productivité accrue de ces derniers.

Dans le but d'inciter les entreprises, organismes et institutions de la région à mettre en place des mesures de conciliation travail-famille au sein de leur organisation, le Comité Virage-Famille de la MRC de Rivière-du-Loup créait, en janvier 2007, une certification qui reconnaît et souligne les efforts des employeurs qui participent à améliorer les besoins de leurs travailleurs.

Précisons qu'il n'y a pas de recette unique en matière de conciliation travail-famille mais plutôt de très nombreuses mesures adaptées aux besoins des employés et respectueuses de la mission et de la taille de l'organisation.

Parmi celles-ci, mentionnons :

- ✓ semaine de travail comprimée volontaire (semaine de 4 jours);
- ✓ congés différés pour raisons familiales;
- ✓ horaire flexible;
- ✓ reprise des heures supplémentaires en congés;
- ✓ horaire d'été;
- ✓ travail partagé ou réduction du temps de travail.

Soulignons qu'au printemps 2012, le Comité Virage-Famille de la MRC de Rivière-du-Loup recevait, du Réseau pour un Québec famille, la mention de l'initiative gagnante de l'année pour son travail afin de promouvoir la conciliation travail-famille auprès des employeurs de la région. Le prix associé à cette reconnaissance est une conférence sur les péripéties liées à la vie familiale présentée par M. Martin Larocque, comédien et auteur pour enfants qui aura lieu à Rivière-du-Loup le 26 juin 2012. Lors de cette activité, le Comité Virage-Famille procédera à la remise des neuvième et dixième certifications en présence de M. Larocque qui seront décernées au Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup et à l'École de musique Alain-Caron.

Pour demander votre certification, visiter le site Internet : www.viragefamille.com ou communiquer avec votre CLD et demander Mme Régine Veilleux au 418-862-1823.

ORGANISATIONS CERTIFIÉES

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

CPE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

BIJOUTERIE R. SAVARD

CLUB EMPLOI-CARRIÈRE

QUALITY INN

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI RIVIÈRE-DU-

LOUP/LÉS BASQUES

CENTRE FEMMES DU GRAND-PORTAGE

PREMIER TECH

CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION DE

RIVIÈRE-DU-LOUP

ÉCOLE DE MUSIQUE ALAIN-CARON



Vendredi 6 juillet 2012

Club de golf de Rivière-du-Loup

Date limite d'inscription : 28 juin 2012

418 862-1823

SUCCÈS RELÈVE REVIENT À L'AUTOMNE, INSCRIVEZ-VOUS!

SUCCÈS RELÈVE est une formation dispensée par des conseillers des CLD en collaboration avec divers professionnels et s'adresse aux repreneurs potentiels ou à ceux qui ont le goût d'acquiescer une entreprise à moyen terme, même si aucun projet précis n'est encore arrêté. Cette formation permet de mettre toutes les chances de son côté lors d'une acquisition puisqu'elle s'adresse tout particulièrement aux repreneurs, à la relève. Avec le vieillissement de la population, plusieurs entreprises de la région seront appelées à changer de main au cours des prochaines années.

Vous avez une entreprise et prévoyez la vendre à une personne en particulier d'ici quelques années? Faites lui suivre cette formation de 7 cours portant sur divers aspects de la relève d'entreprise : validation, diagnostic, évaluation financière, aspects juridiques, montage financier, plan de reprise, intégration et dimension humaine. Cette formation l'aidera à se préparer à assumer son futur rôle.

Les CLD du Bas-Saint-Laurent vont offrir à l'automne 2012 la formation **SUCCÈS RELÈVE**. Inscrivez-vous sans tarder. De petits groupes sont formés afin d'adapter cette formation à chacun des participants.

Pour en savoir plus sur la formation **SUCCÈS RELÈVE**, contactez Guy Dumont au 418-862-1823, gumont@cldrdl.com



UN PROJET PORTEUR EN MILIEU RURAL

Le monde agricole québécois, en crise depuis quelques années, doit inévitablement s'adapter aux nouvelles réalités économiques mondiales s'il désire survivre et assurer son plein développement. Pour y parvenir, l'imagination, la créativité et l'audace des acteurs de ce secteur d'activité devront être au rendez-vous pour en arriver à faire les choses autrement.

En ce sens, le nouveau programme sur la multifonctionnalité de l'agriculture (MAPAQ) permet, à petite échelle, de mettre en place les premières assises d'un renouveau agricole en permettant aux producteurs de diversifier leur source de revenus. Un projet porteur est actuellement en cours dans le cadre de ce programme dans la MRC de Rivière-du-Loup. En collaboration avec Osons l'osier, organisme gestionnaire, **neuf producteurs agricoles de Saint-Paul-de-la-Croix participent à un projet collectif de valorisation des terres en friche avec la culture intensive sur courtes rotations du saule**. Étalaé sur une période de trois ans, ce projet permettra, entre autres, de valider le potentiel du saule comme source d'approvisionnement en circuit court pour les projets de chauffage à la biomasse.

Les attentes du milieu sont élevées à l'égard de ce projet, car il pourrait servir de vitrine et permettre le positionnement de la région dans cette nouvelle économie en émergence.

HORAIRE D'ÉTÉ DES BUREAUX DU CLD

Du 26 juin au 24 août inclusivement



Lundi	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h 30
Mardi	8 h à 12 h	13 h à 16 h 30
Mercredi	8 h à 12 h	13 h à 16 h 30
Jeudi	8 h à 12 h	13 h à 16 h 30
Vendredi	8 h 30 à 12 h	13 h à 15 h

Reproduction des articles permise avec mention de la source : Le Feuilleton économique - CLD (volume 24, numéro 2)
Dépôt légal : 2^e trimestre 2012 - Bibliothèque nationale du Québec

Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup
646, rue Lafontaine, bureau 201 - Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C8

Téléphone : (418) 862-1823 - Télécopieur : (418) 862-3726
Courriel : infos@cldrdl.com - Site : www.riviereduloup.ca/cld

